

03-05-26 PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi vingt-sixième jour du mois de mai deux mille trois (2003), à 19 h 37, au local de pastorale B-301, de l'école Le Mistral, 254, avenue Ross, Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages (représentante du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Lise Lévesque
Pauline Michaud

MM. Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Bernard Côté, vice-président
Denis Goulet
Raymond Joly
Jean-Maurice Lechasseur
Normand Michaud
Gaston Noël
Guy Potvin
Alain Rioux
Alain Roy
Régis Sirois

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Marthe Beauchesne, directrice des services éducatifs, quitte à 21 h 30

M^{me} Mariette Chabot, directrice des services de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du Centre de formation Rimouski-Neigette, quitte à 21 h 30

M^{me} Marie Dubé, coordonnatrice en adaptation scolaire, quitte à 20 h 38

M. François Henry, analyste, à compter de 20 h 45 et quitte à 21 h 23

M. Gaétan Loof, directeur des services administratifs

M. Jacques Poirier, directeur des services des ressources humaines

M. Carl Ruest, coordonnateur de gestion des ressources matérielles

Sont absents :

Raynald Caissy

Yvon Dubé, absence motivée

Jean-Pierre Lavoie, absence motivée

Jacques-A. Lévesque, absence motivée

Jean-Yves Poirier, absence motivée

Sylvius St-Laurent, absence motivée

03-05-26-320 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Les questions soumises par le public concernent :

- ✓ La psychoéducation;
- ✓ Les frais chargés aux parents;
- ✓ Le fonds commun des services de garde.

03-05-26-321 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Patrice Cayouette, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

03-05-26-322 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions réservée au public;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décisions**
 - 5.1 a) Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2003 :
 - < Approbation ;
 - < Suivis;
 - b) Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 28 avril 2003, tenu le 12 mai 2003 :
 - < Approbation ;
 - < Suivis;
 - 5.2 Plan stratégique 2003-2008 de la Commission scolaire - Pour consultation (Marthe Beauchesne) ;
 - 5.3 Modification au plan d'effectifs 2003-2004 du personnel de soutien (Jacques Poirier) ;
 - 5.4 Plan d'effectifs du personnel professionnel 2003-2004 (Jacques Poirier) ;
 - 5.5 Fibre optique - Appui au projet Inforoute Bas-Saint-Laurent (Jacques Poirier) ;
 - 5.6 Non-renouvellement pour surplus de personnel enseignant (Jacques Poirier) ;

- 5.7 Politique d'acquisition de biens et services - Modification (Gaétan Loof);
- 5.8 Félicitations - Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.9 Félicitations - Harmonies de l'école Le Mistral (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.10 Représentant au Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de La Mitis - Nomination (Cathy-Maude Croft);
- 5.11 Condoléances - Famille de Sébastien Roussel (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.12 Assurance générale de la Commission scolaire 2003-2004 (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.13 Résolution de mise œuvre pour l'actualisation de la structure administrative (Paul Labrecque);
- 5.14 Comblement de poste d'adjointe ou d'adjoint administratif à l'école Le Mistral (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 5.15 Probation - Cadres (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 5.16 Autorisation de voyage - Directeur général (Paul Labrecque);
- 6.0 **Information**
- 6.1 Rapport du président ;
- 6.2 Fibre optique (Jacques Poirier) ;
- 6.3 Processus budgétaire 2002-2003, contrats de transport et états financiers (Gaétan Loof) ;
- 7.0 Questions nouvelles;
- 8.0 Levée de la séance.

DÉCISIONS

03-05-26-323 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2003 - APPROBATION ET SUIVIS**

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2003, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

03-05-26-324 **PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2003, TENU LE 12 MAI 2003 - APPROBATION ET SUIVIS**

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu d'approuver le procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 28 avril 2003, tenu le 12 mai 2003, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

03-05-26-325 PLAN STRATÉGIQUE 2003-2008 DE LA COMMISSION SCOLAIRE - POUR CONSULTATION

ATTENDU l'étude du projet en Comité consultatif de gestion;

ATTENDU l'étude du projet avec les membres du Conseil des commissaires;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter, pour consultation, le projet du *Plan stratégique 2003-2008* et de le soumettre aux instances suivantes : Comité de parents, Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis, Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et Syndicat du soutien scolaire des Phares.

Le retour de la consultation est attendu pour le 30 juin 2003.

03-05-26-326 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS 2003-2004 DU PERSONNEL DE SOUTIEN

ATTENDU le plan d'effectifs adopté depuis le 28 avril 2003;

ATTENDU l'analyse des besoins en personnel effectuée par les Services des ressources humaines;

ATTENDU les consultations menées auprès du Syndicat représentant le personnel de soutien;

ATTENDU les dispositions de l'article 7-1.00 de la convention collective;

Il est proposé par M. Gaston Noël et résolu d'abolir le poste à temps plein suivant en raison de la nomination de son titulaire à titre de personnel cadre le 28 avril 2003, telle abolition devenant effective le 1^{er} juillet 2003.

- ✓ Agente de bureau classe principale, 35 heures/semaine, services administratifs (ressources financières).

03-05-26-327 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL 2003-2004

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année scolaire 2003-2004;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité des relations de travail;

ATTENDU les dispositions de l'article 5-6.00 de la convention collective applicable au personnel professionnel;

Il est proposé par M. Raymond Joly et résolu d'adopter le plan d'effectifs 2003-2004 du personnel professionnel tel que présenté par le directeur des services des ressources humaines.

03-05-26-328 FIBRE OPTIQUE - APPUI AU PROJET INFOROUTE BAS-SAINT-LAURENT

ATTENDU que la concertation faite par le CRCDD Bas-Saint-Laurent avec les commissions scolaires, les MRC, certaines villes, les bibliothèques publiques, les centres d'accès communautaires à l'Internet et plusieurs autres corps constitués de la région administrative du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU que le programme « Villages branchés » du gouvernement québécois qui permet le financement à 66,6 % des dépenses d'immobilisations admissibles pour le déploiement d'un réseau privé à large bande;

ATTENDU que le programme « Service à large bande – Rural et Nord » du gouvernement canadien qui finance les collectivités pour permettre le déploiement de services à haute vitesse;

ATTENDU que le projet du CRCDD Bas-Saint-Laurent pour le déploiement d'un réseau à large bande est conforme aux objectifs des programmes gouvernementaux;

ATTENDU que les besoins sans cesse croissants pour doter toutes les collectivités de la région du Bas-Saint-Laurent d'une Inforoute à large bande, comprenant les sites de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que les services et les retombées que ce réseau pourra apporter aux citoyens et aux entreprises du Bas-Saint-Laurent, et ceci indépendamment de leur situation géographique;

ATTENDU qu'une étude préliminaire effectuée par la firme d'ingénierie « IMS Experts-conseils » recommandait le déploiement d'un tel réseau;

ATTENDU que l'appel d'offres effectué par le CRCDD Bas-Saint-Laurent et les propositions obtenues;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu :

1. D'appuyer le déploiement de l'Inforoute du Bas-Saint-Laurent;
2. D'autoriser le CRCDD Bas-Saint-Laurent à effectuer les demandes de financement au nom de la Commission scolaire des Phares; et des autres partenaires régionaux qui adhéreront au projet de l'Inforoute Bas-Saint-Laurent;
3. D'autoriser le président et le directeur général à négocier avec le CRCDD Bas-Saint-Laurent et à signer tous les documents requis pour mener à terme ce projet, étant entendu que ces documents n'impliqueront pas d'engagement financier tant que toutes les adhésions au projet et que les coûts finaux ne seront pas confirmés.

03-05-26-329 NON-RENGAGEMENT POUR SURPLUS DE PERSONNEL ENSEIGNANT

Il est proposé par M. Régis Sirois et résolu de procéder au non-renouvellement pour surplus, du personnel enseignant ci-après désigné, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2003 :

LEMAY, Diane Enseignante au champ 15 (économie familiale);

LÉVESQUE, Francine Enseignante dans la spécialité 21 (coiffure).

03-05-26-330 POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES - MODIFICATION

ATTENDU les échanges concernant les modes d'acquisition de biens et services prévus à la politique, eu égard au montant de l'achat et au choix d'un fournisseur;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'ajouter l'article suivant à la *Politique d'acquisition de biens et services* :

7.0 Dérogation à la politique

Toute dérogation à la présente politique doit être autorisée par le Conseil des commissaires.

et d'insérer ladite politique modifiée au Recueil des règles de gestion.

03-05-26-331 FÉLICITATIONS - FÉDÉRATION DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS PHYSIQUES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'offrir nos félicitations à M. Robert Pineau, enseignant en éducation physique au pavillon Sainte-Odile, qui a reçu le méritas annuel de l'Association régionale membre de la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec.

03-05-26-332 FÉLICITATIONS - HARMONIES DE L'ÉCOLE LE MISTRAL

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d'offrir nos félicitations aux trois harmonies (junior, intermédiaire et avancée) de l'école Le Mistral, sous la direction de M^{me} Noëlline Banville qui ont remporté une note d'or au Festival des harmonies du Québec à Sherbrooke ainsi qu'à l'harmonie avancée qui a reçu une note d'or au concours Musicfest national à Toronto.

03-05-26-333 REPRÉSENTANT AU CENTRE DE FORMATION EN ENTREPRISE ET RÉCUPÉRATION (CFER) DE LA MITIS - NOMINATION

Il est proposé par M. Bernard Côté et résolu de nommer M. Jean-Pierre Lavoie, représentant de la Commission scolaire au Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de La Mitis pour un mandat de deux ans (2003-2004 et 2004-2005).

03-05-26-334 CONDOLÉANCES - FAMILLE DE SÉBASTIEN ROUSSEL

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'adresser à M. Carol Roussel, ainsi qu'aux membres de sa famille les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à la suite du décès de son fils, Sébastien Roussel, élève de l'école Paul-Hubert.

03-05-26-335 ASSURANCE GÉNÉRALE DE LA COMMISSION SCOLAIRE 2003-2004

ATTENDU que le contrat d'assurance de la Commission scolaire se termine le 1^{er} juillet 2003;

ATTENDU les propositions reçues;

Il est proposé par M. Alain Roy et résolu d'accepter la soumission d'assurance générale pour la période du 1^{er} juillet 2003 jusqu'au 1^{er} juillet 2004 du courtier « Lemieux, Ryan et Associés » au coût de 81 381 \$ plus la taxe de vente provinciale.

03-05-26-336 MISE EN ŒUVRE DE L'ACTUALISATION DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2003;

ATTENDU qu'il y a lieu d'harmoniser la description des fonctions par service en tenant compte de la nouvelle organisation de façon à déterminer clairement la responsabilité et l'imputabilité de chacun dans l'application des politiques, procédures et règlements de la Commission scolaire et afin d'établir les concordances appropriées;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'établir les concordances en lien avec la responsabilité et l'imputabilité de chacune des directions suivantes avec les services ci-après décrits, et de faire les adaptations nécessaires pour l'application des politiques, procédures et règlements de la Commission scolaire tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas été modifiés spécifiquement.

Services	Direction responsable du service actuellement	Direction responsable à compter du 1^{er} juillet 2003
Ressources humaines	Directeur des services des ressources humaines	Directeur général adjoint
Ressources financières	Directeur des services administratifs	Directeur général adjoint
Ressources matérielles	Directeur des services administratifs	Directeur des services des ressources matérielles
Ressources informatiques	Directeur des services des ressources humaines	Directeur des services des ressources matérielles
Transport scolaire	Directeur des services administratifs	Directeur des services des ressources matérielles

et d'insérer une copie de cette résolution au Recueil des règles de gestion.

03-05-26-337 AUTORISATION DE VOYAGE - DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'autoriser le voyage inscrit au document DG-AV-02-14.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

03-05-26-338 HUIS CLOS

À 21 h 30, il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de continuer la séance à huis clos.

03-05-26-339 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 21 h 48, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de siéger en séance publique.

03-05-26-340 COMPLEMENT DE POSTE D'ADJOINTE OU D'ADJOINT ADMINISTRATIF À L'ÉCOLE LE MISTRAL

ATTENDU la résolution 03-03-24-253;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Bernard Côté et résolu de nommer M. Jérôme Drapeau au poste d'adjoint administratif à l'école Le Mistral dont l'horaire assurera une présence en soirée.

La date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général.

03-05-26-341 PROBATION - CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de confirmer M. Jean-François Parent dans le poste de directeur adjoint à l'école Paul-Hubert qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

03-05-26-342 PROBATION - CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Gaston Noël et résolu de confirmer M^{me} Marie Dubé dans le poste de coordonnatrice en adaptation scolaire qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

03-05-26-343 INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Fibre optique;

- c) Processus budgétaire 2002-2003, contrats de transport et états financiers;

03-05-26-344 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 52, il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2003

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

03-05-26-320 Période de questions réservée au public

03-05-26-321 Période réservée aux commissaires parents

03-05-26-322 Adoption de l'ordre du jour

Décision

03-05-26-323 Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2003 - Approbation et suivis

03-05-26-324 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 28 avril 2003, tenu le 12 mai 2003 - Approbation et suivis

03-05-26-325 Plan stratégique 2003-2008 de la Commission scolaire - Pour consultation

03-05-26-326 Projet de modification au plan d'effectifs 2003-2004 du personnel de soutien

03-05-26-327 Plan d'effectifs du personnel professionnel 2003-2004

03-05-26-328 Fibre optique - Appui au projet Inforoute Bas-Saint-Laurent

03-05-26-329 Non-renouvellement pour surplus de personnel enseignant

NUMÉRO DE RÉOLUTION :**TITRE :**

03-05-26-330	Politique d'acquisition de biens et services - Modification
03-05-26-331	Félicitations - Fédération des éducatrices et éducateurs physiques enseignants du québec
03-05-26-332	Félicitations - Harmonies de l'école Le Mistral
03-05-26-333	Représentant au Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de La Mitis - Nomination
03-05-26-334	Condoléances - Famille de Sébastien Roussel
03-05-26-335	Assurance générale de la Commission scolaire 2003-2004
03-05-26-336	Mise en œuvre de l'actualisation de la structure administrative
03-05-26-337	Autorisation de voyage - Directeur général
03-05-26-338	Huis clos
03-05-26-339	Retour en séance publique
03-05-26-340	Comblement de poste d'adjointe ou d'adjoint administratif à l'école Le Mistral
03-05-26-341	Probation - Cadre
03-05-26-342	Probation - Cadre
03-05-26-343	Information a) Rapport du président;

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

- b) Fibre optique;
- c) Processus budgétaire 2002-2003, contrats de transport et états financiers;

03-05-26-344

Levée de la séance